

<h1>CFA de la</h1>	Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.	Mairie de Lorient 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
Retrouvez votre page	CFA > Formation professionnelle	tél : 02 97 02 22 00

Ville de Lorient

Formation professionnelle

Les entretiens pour les renseignements sur la formation professionnelle se déroulent sur rendez-vous.

Contact : Gloria Dehaene au 02 97 35 31 83 ou cfa@mairie-lorient.fr

À qui s'adresse-t-elle ?

- Au public âgé de plus de 25 ans
- Aux demandeurs d'emploi : rémunération Assédic, Cnasea,....
- Aux salariés d'entreprise en formation continue

Comment financer la formation ?

- Différents financements sont possibles selon le type de contrat : Organisme paritaire collecteur agréé pour les professions libérales (OPCA), Conseil régional via le chèque formation, Conseil général, Plie, CLI, Assédic, Fongécif

Quelle est la validation ?

- Diplôme de l'Education nationale
- Certification

[Télécharger le bulletin d'inscription](#) (en pdf)

Pour aller plus loin

[Le contrat de professionnalisation](#)

[La rémunération du contrat de professionnalisation](#)

[Pôle emploi](#)

[Organisme paritaire collecteur agréé des professions libérales](#)